



Rapport d'activités 2024

Association des communes de la région lausannoise

Table des matières

<u>Message du Président</u>	<u>3</u>
<u>2024 en chiffres</u>	<u>5</u>
<u>Lausanne Région en bref</u>	<u>6</u>
<u>Les activités de Lausanne Région</u>	<u>12</u>
<u>Transports et mobilité</u>	<u>16</u>
<u>Promotion économique</u>	<u>18</u>
<u>Enfance et jeunesse</u>	<u>24</u>
<u>Formation et emploi des jeunes</u>	<u>27</u>
<u>Prévention et dépendances</u>	<u>29</u>
<u>Seniors</u>	<u>31</u>
<u>Activités sportives</u>	<u>34</u>
<u>Soutiens et subventions</u>	<u>36</u>
<u>Financement de Lausanne Région</u>	<u>40</u>

Message du Président



Thierry Amy
Président de Lausanne Région
Syndic de Cugy

L'année 2024 représente un renouveau pour notre Association. Il se manifeste par plusieurs évolutions importantes qui, tout en préservant la continuité des actions qui ont fait leurs preuves, nous permettent de progresser ensemble vers l'avenir.

Le rapport d'activités que vous tenez entre vos mains en est un symbole. Il met en avant les activités phares de cette année, mais présente également un portrait humain de notre association en donnant une place forte aux femmes et aux hommes qui s'engagent pour la région et sont les pierres angulaires de notre vision commune. Clarté et lisibilité de nos actions et de nos enjeux sont ainsi les maîtres-mots de cette année 2024.

La nouvelle Stratégie de développement économique régional, validée par le Canton de Vaud fin 2024, marque par ailleurs une étape significative pour notre région. Cette stratégie est le fruit d'un long travail incluant une phase de consultation avec nos communes membres. Une démarche institutionnelle a en outre été lancée en faveur d'une stratégie de communication pour Lausanne Région. Les outils de travail de notre association sont ainsi en phase d'évolution, et ceci à plusieurs niveaux, comme vous le découvrirez dans les pages de ce rapport d'activités.

Enfin, le changement de bureaux de Lausanne Région, advenu en janvier 2025, est l'heureux fruit d'une intense préparation tout au long de l'année 2024. Il symbolise un tournant pour notre organisation, une étape clé pour améliorer notre efficacité et nous permettre de servir de la meilleure façon possible nos communes membres et la région. Mais, tout en nous engageant en faveur de ces évolutions à la fois utiles et nécessaires, nous restons engagés dans la continuité de nos missions essentielles de toujours. Les activités des commissions, qui sont au cœur de notre action, suivent leur cours et continuent de servir les intérêts de la région. Je tiens à souligner que tout cela ne serait pas possible sans la constance et la persévérance du Secrétariat général de Lausanne Région et des professionnelles et professionnels qui y œuvrent au quotidien.

Ensemble, ces changements et les personnes qui les portent renforcent notre capacité à répondre aux défis actuels et futurs.



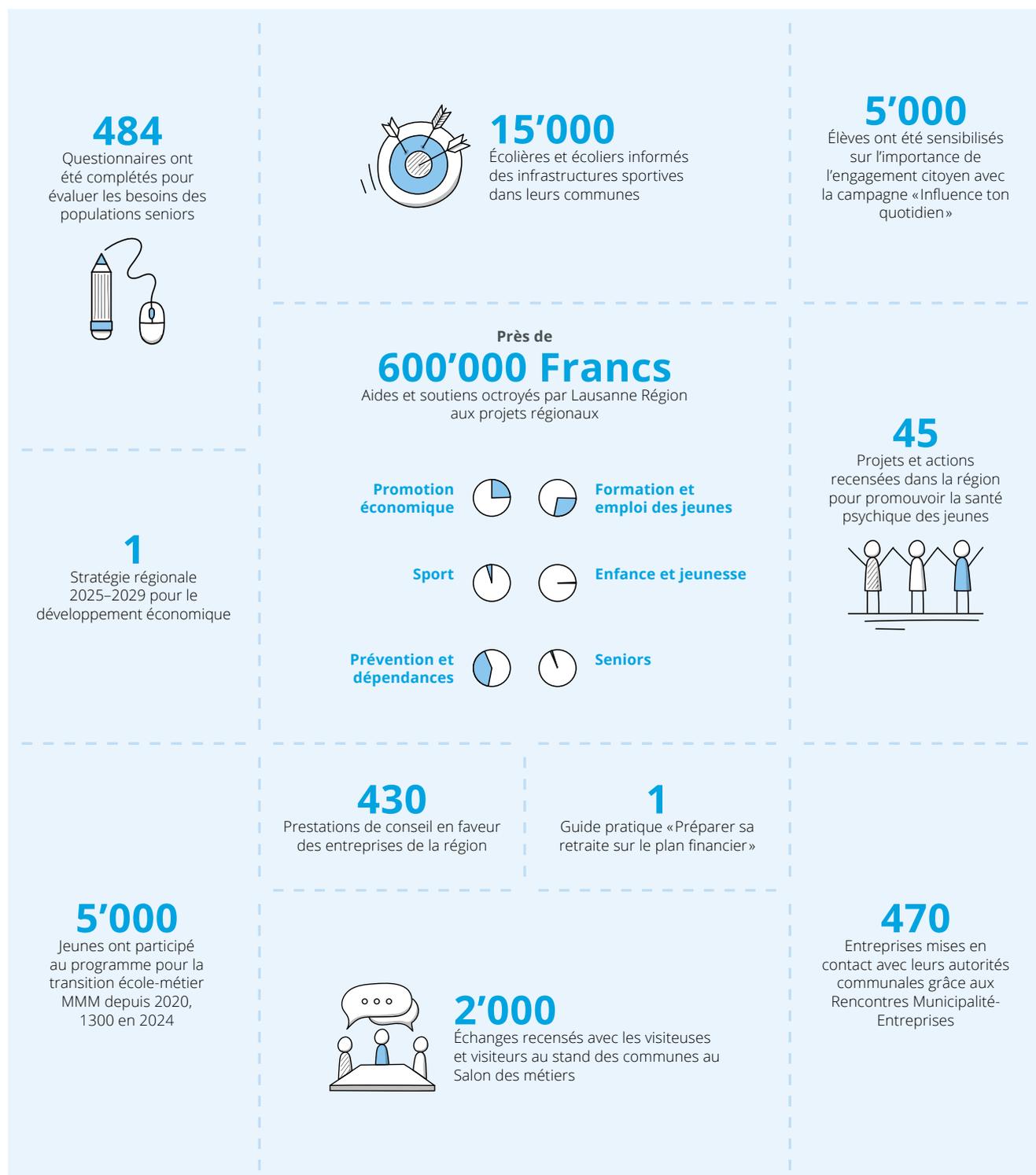
27 communes soit 585 km²

37 % de la population du canton de Vaud soit 310'373 habitantes et habitants

47 % des emplois du canton de Vaud soit plus de 215'000 emplois

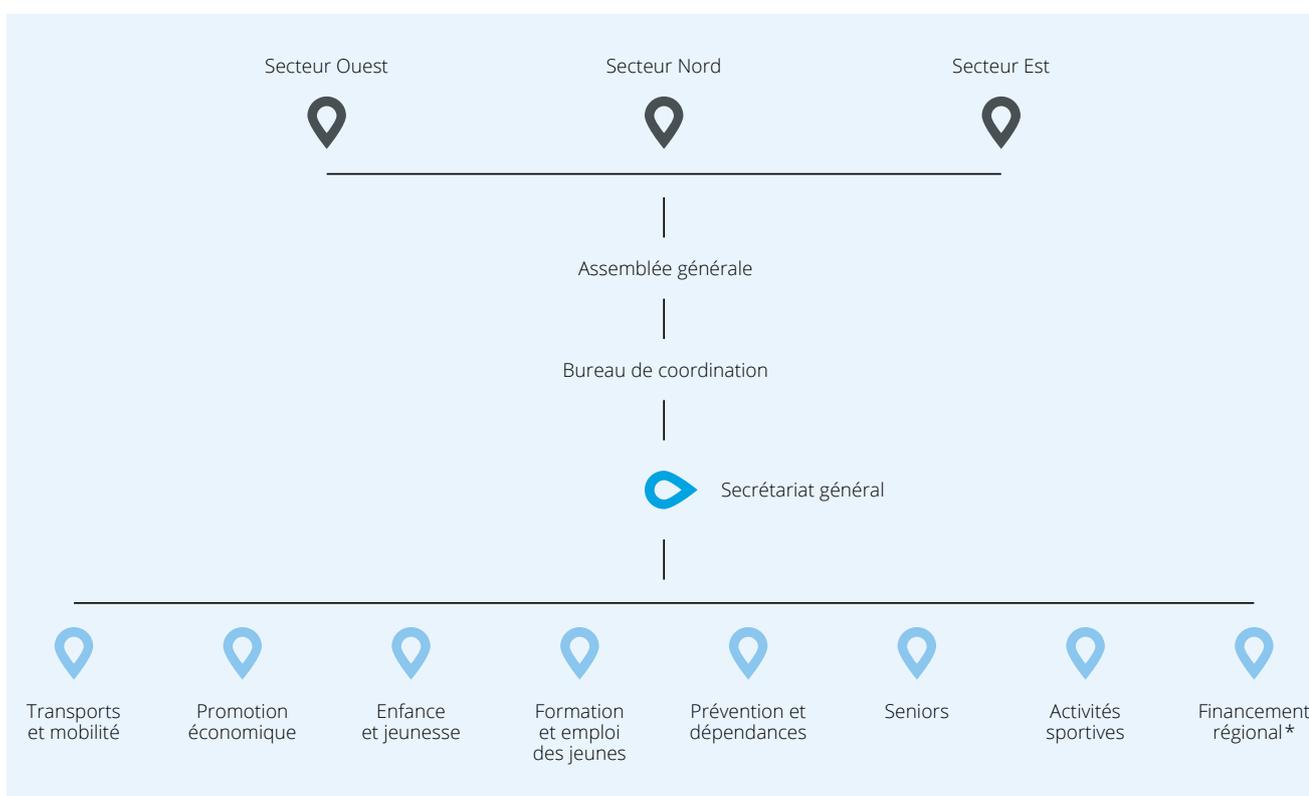
2024 en chiffres

Lausanne Région fait la différence pour ses 27 communes membres et les 310'373 personnes qui y vivent. Pour toutes les générations et dans chaque secteur.



Lausanne Région en bref

Lausanne région est l'association des communes de la région lausannoise qui souhaitent mutualiser leurs efforts et développer des synergies. Elle mène des projets d'intérêt régional sous la conduite du Secrétariat général, avec la participation des différentes instances de l'Association et grâce à l'investissement humain et économique de ses communes membres. L'Association repose sur une structure représentative établie, mais aussi et surtout sur le travail et la volonté de réfléchir ensemble des femmes et des hommes qui s'engagent pour la région.



* Commission pas active en 2024.

Renouvellement au sein du Bureau de coordination

Alors que l'Assemblée générale de Lausanne Région est l'organe législatif de l'Association, le Bureau de coordination est son pendant exécutif. Il se compose de sept syndiques ou syndics, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Le Bureau de coordination fixe les orientations stratégiques de l'Association. Monsieur Thierry Amy préside les séances du Bureau de coordination et est le Président de l'association Lausanne Région.

À la fin du mois d'août 2024, Monsieur Alain Gillièron, Syndic de Prilly, a quitté ses fonctions après avoir siégé 20 ans au Bureau de coordination. Lausanne Région lui a rendu un vibrant hommage et ses remerciements les plus chaleureux lors de son Assemblée générale d'automne. Monsieur Gillièron est l'un des grands artisans de la création de la Vaudoise Aréna. Il a également joué un rôle majeur dans le développement harmonieux et significatif des collaborations entre le territoire de l'Ouest et celui du Nord, notamment sur les dossiers de mobilité.

À sa succession, Lausanne Région est ravie d'accueillir Madame Patricia Spack Isenrich, en tant que représentante du secteur Ouest. Madame Spack Isenrich est Syndique de Bussigny depuis mai 2023 et Présidente de la commission Seniors de Lausanne Région depuis le début de la législature 2021-2026. Elle est également Députée au Grand Conseil depuis 2022.

Présidence	Thierry Amy Syndic de Cugy
Lausanne	Grégoire Junod Syndic de Lausanne Vice-Président
Secteur Est	Chantal Weidmann Yenny Syndique de Savigny Jean-Philippe Chaubert Syndic de Paudex
Secteur Nord	Laurence Muller Ahtari Syndique du Mont-sur-Lausanne Etienne Fleury Syndic de Cheseaux-sur-Lausanne
Secteur Ouest	Laurent Bovay Syndic de Crissier Alain Gillièron Syndic de Prilly (jusqu'en août 2024) Patricia Spack Isenrich Syndique de Bussigny (à partir de septembre 2024)



Discours d'au revoir d'Alain Gillièron lors de l'Assemblée générale d'automne 2024. © Emo photo

Un Secrétariat général toujours mieux outillé

Le Secrétariat général est composé de spécialistes, professionnelles et professionnels, qui gèrent au quotidien les projets, l'administration et la communication de Lausanne Région. Il veille au respect des budgets octroyés, des orientations du Bureau de coordination et des décisions prises par les communes membres en Assemblée générale. En qualité d'organisme reconnu par le Canton de Vaud, il fait aussi office de relais régional pour la Politique cantonale d'appui au développement économique (PADE).

En mars 2024, une nouvelle responsable de la communication a pris ses fonctions, complétant ainsi l'équipe du Secrétariat général dans une fonction essentielle.

Pour répondre aux besoins croissants de la Promotion économique, le taux d'engagement de la chargée de projets a par ailleurs été augmenté, le 1^{er} juillet 2024, de 30% à 40%.

Enfin, 2024 a également été l'occasion d'un jubilé. La cheffe de projets en charges des commissions Enfance et jeunesse, Activités sportives ainsi que Prévention et dépendances a fêté ses 15 ans au sein de l'Association.

Effectif	Postes	Total personnes et équivalents plein-temps (EPT)
Au 01.01.2024	Secrétaire générale 4 cheffes et chefs de projets 1 chargée de projets 1 responsable communication (vacant) 1 assistant de direction 1 collaboratrice administrative	8 personnes 6.8 EPT
Au 31.12.2024	Secrétaire générale 4 cheffes et chefs de projets 1 chargée de projets 1 responsable communication 1 assistant de direction 1 collaboratrice administrative	9 personnes 6.9 EPT



Alessia Radaelli
Secrétaire générale



Anne-Laure Borno
Cheffe de projets
Promotion économique



Maël Joly
Chef de projets
Seniors, Territoire et mobilité



Catherine Klink
Collaboratrice administrative



David Mermod
Chef de projets
Promotion économique, Formation et emploi des jeunes



Isabelle Michaud
Responsable communication



Fabienne Saugy
Cheffe de projets
Enfance et jeunesse, Prévention et dépendances, Activités sportives



Florence Wyss-Bieri
Assistante de direction



Alevtina Zhukova
Chargée de projets
Promotion économique

Equipe de Lausanne Région © Emo photo

Maintien de la stabilité au sein des commissions

Pour mener à bien ses actions dans une perspective régionale, Lausanne Région s'appuie sur des commissions thématiques. Chaque commission est responsable d'un domaine spécifique et repose sur le travail et l'engagement des quelque 101 Municipales et Municipaux qui y siègent. Elles et ils mènent les réflexions sur les instruments à mettre en place et les actions à entreprendre pour répondre aux défis qui se posent dans leur domaine. Chaque commission est suivie par une ou un chef de projets dédié et dispose d'une Présidence.

En 2024, sept départs ont été enregistrés au sein des commissions, tous compensés par de nouvelles arrivées en remplacement.

Les projets réalisés dans le cadre des commissions durant l'année 2024 sont décrits par thématique dans les chapitres suivants. La commission Financement régional a été constituée en 2021 pour la législature 2021–2026, mais ne s'est pas encore réunie. Elle avait précédemment contribué à l'élaboration du modèle de financement du Centre sportif de Malley.



Eduardo Camacho-Hübner, Président de la commission Enfance et jeunesse, Municipal à Chavannes-près-Renens. © Alexandre Pilloud



Karine Clerc, Présidente de la commission Prévention et dépendance, Municipale à Renens. © Ville de Renens



Olivier Descloux, Président de la commission Activités sportives, Municipal au Mont-sur-Lausanne. © Maxime Fayet



Pierre-Antoine Hildbrand, Président de la commission Promotion économique, Municipal à Lausanne. © Ville de Lausanne



Tinetta Maystre, Présidente de la commission Transports et mobilité, Municipale à Renens. © Politiciennes.ch



Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la commission Formation et emploi des jeunes, Municipale à Ecublens. © Ville d'Ecublens



Patricia Spack Isenrich, Présidente de la commission Seniors, Syndique de Bussigny. © Politiciennes.ch

Composition des commissions de Lausanne Région

Etat au 31 décembre 2024.

Les présidentes et présidents de commission ont été mis en gras dans ce tableau.

	Lausanne	Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Transports et mobilité	F. Germond, <i>Municipale</i> N. Medir Benito, <i>Cheffe de division</i>	A. Brélaz, <i>Municipal, Crissier (dès le 01.01.2024)</i> E. Dubuis, <i>Syndic, St-Sulpice</i> S. Barry, <i>Municipal, Chavannes-près-Renens</i> J.-L. Radice, <i>Municipal, Ecublens</i> T. Maystre, Municipale, Renens E. Zingre, <i>Municipal, Bussigny</i>	F. Roth, <i>Municipale, Cugy</i> N. Longchamp, <i>Municipale, Le Mont-sur-Lausanne</i> M. Mooser, <i>Syndic, Bretigny-sur-Morrens</i> N. Schöni, <i>Municipale, Jouxrens-Mézery</i> F. Gex, <i>Municipal, Morrens</i> P. Oppliger, <i>Municipal, Romanel-sur-Lausanne</i>	M. Dürst, <i>Municipale, Epalinges (dès le 03.04.2024)</i> J.-Cl. Favre, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> M. Zolliker, <i>Municipal, Pully</i> P. Sutter, <i>Municipal, Lutry</i> Ph. Thévoz, <i>Syndic, Montpreveyres</i> C. Dillner-Reichen, <i>Municipale, Paudex</i>
Promotion économique	P.-A. Hildbrand, Municipale F. Bernard, <i>Conseiller stratégique à la syndiculture</i>	L. Laabar, <i>Syndique, Chavannes-près-Renens</i> J. Cavalli, <i>Municipal, Ecublens</i> J.-F. Clément, <i>Syndic, Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i>	E. Fleury, <i>Syndic, Cheseaux-sur-Lausanne</i> L. Muller Achartari, <i>Syndique, Le Mont-sur-Lausanne</i> M. Meier, <i>Municipal, Bretigny-sur-Morrens</i> A. Fernandez, <i>Municipal, Cugy (dès la mi-mars 2024)</i>	N. Greiner, <i>Syndique, Belmont-sur-Lausanne</i> A. Monod, <i>Syndic, Epalinges</i> L. Girardet, <i>Municipal, Pully</i> Ch. Monod, <i>Syndic, Lutry</i>
Enfance et jeunesse	D. Payot, <i>Municipal</i> T. Ausloos, <i>Délégué jeunesse</i>	L. Sartorelli, <i>Municipal, Prilly</i> A. Merminod, <i>Municipale, St-Sulpice</i> E. Camacho-Hübner, Municipale, Chavannes-près-Renens N. Jaccard, <i>Municipale, Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i>	J. Dieperink, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> F. Roth, <i>Municipale, Cugy</i> J.-M. Urfer, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne (dès le 01.07.2024)</i> J. Dagon, <i>Municipale, Romanel-sur-Lausanne</i>	Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> D. Cucho, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> M. Preti, <i>Municipale, Jorat-Mézières</i> Ch. Aeschlimann, <i>Municipal, Savigny</i> A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i>
Formation et emploi des jeunes	D. Payot, <i>Municipal</i> V. Huguet, <i>Cheffe de projet transition école-métier</i>	C. Albiker Pochon, <i>Municipale, Crissier</i> J. Ceppi, <i>Municipal, Chavannes-près-Renens</i> S. Pittet Blanchette, Municipale, Ecublens N. Jaccard, <i>Municipale, Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i>	J. Dieperink, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> J.-M. Urfer, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne (dès le 01.07.2024)</i> S. Roy, <i>Syndic, Jouxrens-Mézery</i>	Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> J.-M. Chevallaz, <i>Municipal, Pully</i> M. Preti, <i>Municipale, Jorat-Mézières</i> A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i>
Prévention et dépendances	E. Moeschler, <i>Municipale</i> S. Donzallaz, <i>Responsable dispositif addictions</i>	P. Manzini, <i>Municipale, Ecublens (dès le 01.10.2024)</i> K. Clerc, Municipale, Renens	M. Lob, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> B. Jaunin, <i>Municipal, Romanel-sur-Lausanne</i> D. Besson, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i>	B. Crottaz, <i>Municipale, Epalinges</i> A. Martin, <i>Municipale, Paudex</i> A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i>
Seniors	E. Moeschler, <i>Municipale</i> M. Chenaux Mesnier, <i>Déléguée Seniors</i>	K. Clerc, <i>Municipale, Renens</i> P. Spack Isenrich, Syndique, Bussigny C. Albiker Pochon, <i>Municipale, Crissier</i> O. Matthey, <i>Municipal, St-Sulpice</i>	L. Annen, <i>Municipale, Cheseaux-sur-Lausanne</i> O. Crottaz, <i>Municipal, Cugy (dès le 11.12.2024)</i> M. Mooser, <i>Syndic, Bretigny-sur-Morrens</i> D. Besson, <i>Municipal, Le Mont-sur-Lausanne</i>	Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> D. Cucho, <i>Municipal, Belmont-sur-Lausanne</i> J.-M. Chevallaz, <i>Municipal, Pully</i> N. Félix, <i>Municipale, Savigny</i> R. Galley, <i>Municipal, Jorat-Mézières</i> A. Amy, <i>Municipal, Lutry</i>
Activités sportives	E. Moeschler, <i>Municipale</i> M. Pasche, <i>Cheffe de service</i>	I. Kurt, <i>Municipal, Prilly</i> A. Brélaz, <i>Municipal, Crissier (dès le 01.01.2024)</i> S. Pittet Blanchette, <i>Municipale, Ecublens</i> O. Niang, <i>Municipal, Renens</i> R. Freda, <i>Municipal, Bussigny</i>	Ph. Flückiger, <i>Municipal, Cugy</i> O. Descloux, Municipal, Le Mont-sur-Lausanne J. Dagon, <i>Municipale, Romanel-sur-Lausanne</i>	Ch. Good, <i>Municipale, Epalinges</i> L. Masméjan, <i>Municipale, Pully</i>
Financement régional	F. Germond, <i>Municipale</i>	J.-F. Clément, <i>Syndic, Renens</i> M. Perrin, <i>Chef de service, Renens</i>	-	A. Monod, <i>Municipal, Epalinges (dès le 03.04.2024)</i> C.-A. Chuard, <i>Chef de service, Pully</i> E. Blanc, <i>Municipal, Lutry</i>

→ 101

élues et élus siègent dans les commissions thématiques de Lausanne Région pour traiter des domaines interdépendants dans une vision régionale

Les activités de Lausanne Région

Les activités de Lausanne Région en faveur de politiques publiques de portée régionale se font à différents niveaux. Avant d'évoquer les projets portés par thématique, il s'agit ici d'aborder l'évolution institutionnelle de Lausanne Région en 2024 en dressant le bilan des éléments stratégiques et transversaux.

Assemblées générales – entre bilan et avenir

L'Assemblée générale de printemps s'est tenue le 5 juin 2024. Dédiée au bilan de l'année précédente, elle a été l'occasion de présenter le rapport d'activités 2023 de l'Association et de valider les comptes de 2023 également. Madame Karine Clerc, Présidente de la commission Prévention et dépendances de Lausanne Région et Municipale à la Commune de Renens, a exposé les travaux menés par la Commission afin de les présenter à l'ensemble des membres de l'Association. De plus, M. Benoît Frund, Vice-recteur de l'Université de Lausanne, a fait une présentation sur le thème de «L'UNIL, un laboratoire vivant au service de la société».

L'Assemblée générale d'automne de Lausanne Région s'est quant à elle tenue le 9 octobre, à la grande salle de la Commune du Mont-sur-Lausanne. Elle a été honorée d'une allocution de Madame la Conseillère d'État Isabelle Moret, mettant en avant la coordination entre la région et le Canton sur les sujets liés au territoire et à l'économie. Les communes membres de l'Association ont adopté à cette occasion le budget 2025, ainsi que la Stratégie régionale de développement économique 2025–2029, deux éléments essentiels à la bonne conduite des affaires régionales.



La Secrétaire générale et une partie du Bureau de coordination de Lausanne Région avec la Conseillère d'État Madame Isabelle Moret à l'occasion de l'Assemblée générale d'automne 2024. © Emo photo



Présentation de M. Benoît Frund, Vice-recteur de l'Université de Lausanne, à l'Assemblée générale de printemps 2024. © Emo photo



Madame Karine Clerc, Présidente de la commission Prévention et dépendances de Lausanne Région, présente les travaux de la Commission lors de l'Assemblée générale de printemps 2024. © Emo photo



Madame Alessia Radaelli, Secrétaire générale de Lausanne Région, présente l'activité de l'Association à l'Assemblée générale de printemps 2024. © Emo photo.



Les projets économiques ont leur stratégie 2025-2029

En tant qu'organisme économique officiel reconnu par le Canton, Lausanne Région a pour compétence de soutenir des projets d'intérêt régional et d'être la porte d'entrée pour les demandes de subventions cantonales liées à la Loi sur l'aide au développement économique (LADE). Pour ce faire, l'Association se base sur un document officiel stratégique, dont l'orientation est donnée par le Bureau de coordination et dont l'élaboration a été réalisée grâce à l'apport de la commission Promotion économique.

La Stratégie régionale de développement économique 2025-2029 est par ailleurs fondée sur une démarche concertée avec les communes membres de Lausanne Région. Le 3 mai 2024, l'Association a organisé un atelier participatif en ce sens. Une trentaine de représentantes et représentants de 19 de ses communes membres y ont participé et nourri la démarche de leurs attentes, besoins et sensibilités distinctes. Pour

l'ensemble de la démarche, Lausanne Région s'est fait accompagner par le bureau dss+ Consulting.

Adoptée par l'Assemblée générale à l'automne 2024 et validée par le Canton de Vaud en fin d'année, la Stratégie régionale de développement économique 2025-2029 tient compte à la fois des orientations cantonales et des besoins de terrain relevés par les membres de l'Association. Il s'agit d'une feuille de route pragmatique et ambitieuse, qui définit quatre axes prioritaires et fixe les critères selon laquelle un projet pourra bénéficier des financements cantonaux et fédéraux. Elle concerne aussi bien les communes que les porteuses et porteurs de projets économiques régionaux et permettra à Lausanne Région de les accompagner efficacement dans les années à venir et de positionner la région sur le plan cantonal et fédéral.

Une Stratégie 2025-2029 en quatre axes

Axe 1 – Promotion de la région

Axe 2 – Attractivité et développement économique

Axe 3 – Écosystème de la région

Axe 4 – Conditions cadres permettant la réussite de la stratégie

→ www.lausanneregion.ch/strategie-economique-regionale



Atelier participatif dédié aux inputs des communes en lien avec la Stratégie régionale de développement économique au printemps 2024. © Marino Trotta



Adoption de la Stratégie économique 2025-2029 sur appel de Monsieur Thierry Amy, Président de Lausanne Région et Syndic de Cugy, lors de l'Assemblée générale d'automne 2024. © Emo photo

Visite de courtoisie et collaboration

Le Bureau de coordination a reçu Madame la Conseillère d'État en charge du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) le 2 octobre 2024. Cette rencontre s'intègre dans la série de visites de courtoisie initiée au niveau cantonal par Madame Moret afin de rencontrer les différents organismes régionaux et d'échanger sur les enjeux économiques régionaux et la coordination avec la Canton.

Une visite productive qui marque la bonne collaboration entre notre association régionale et le Canton de Vaud.

Centre sportif de Malley

Lausanne Région est garante de la correcte application de la convention qui règle la participation des 25 communes actionnaires signataires au déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley. Cette convention prévoit une clé de répartition financière permettant de déterminer les montants versés chaque année par les communes à la Vaudoise aréna. Le déficit d'exploitation pour l'année 2023 s'est monté à CHF 9'251'189.- (- CHF 3'051'752.- par rapport à 2022). La somme globale de la participation des communes actionnaires, indexée sur la population régionale, a été pour l'année 2023, soit en 2024, de CHF 6'378'805.-. Le montant de la participation des communes étant plafonné, la part à charge des 22 communes actionnaires, hors les communes propriétaires de Lausanne, Prilly et Renens, a été de CHF 2'422'446.-.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

18 des 27 communes membres de Lausanne Région font partie du cœur d'agglomération (anciennement dénommé périmètre compact du PALM). Il s'agit

des communes de Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxteins-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Lausanne Région fait partie des partenaires historiques du PALM et finance à hauteur de 40% les études qui y sont menées. Pour l'année 2024, Lausanne Région a apporté un financement de près de CHF 200'000.- essentiellement destiné à l'élaboration du Plan d'agglomération de 5^e génération (PA5) et à l'organisation de la Conférence d'agglomération, à laquelle étaient également invités les législatifs de l'ensemble des communes du PALM. Cette conférence s'est tenue à Morges le 24 novembre 2024.

En 2024, le Président et la Secrétaire générale ont représenté Lausanne Région à trois séances du comité de pilotage. La Secrétaire générale a de plus assisté aux séances de direction technique (DT).

Lausanne Région a poursuivi en 2024 son apport dans le cadre des organes de gestion des six sites stratégiques identifiés dans le volet « Stratégie régionale de gestion des zones d'activités – SRGZA » (voir pour plus d'informations le chapitre dédié à la Promotion économique).

→ **40 %**

des frais d'études menées dans le cadre du PALM sont financés par Lausanne Région

Déménager – un projet au long cours

Au mois de février 2024, le Président de Lausanne Région a informé le Bureau de coordination que des démarches étaient entreprises en vue du déménagement du Secrétariat général dans des locaux plus adaptés aux besoins de l'Association. L'opportunité des locaux du Liseron 11 avait été identifiée en fin d'année 2023.

Ainsi, toute l'année 2024 a été marquée par les préparatifs liés à ce changement historique et nécessaire. Lausanne Région a confié à un bureau d'architectes lausannois le mandat de concevoir les nouveaux espaces et le concept d'aménagement. Après d'intenses

négociations avec le propriétaire, les travaux de rénovation et d'aménagement ont démarré durant l'été 2024. Les préparatifs du déménagement en tant que tels ont débuté en même temps, avec un important travail de tri des affaires, notamment dans les archives. Une solution temporaire a été trouvée pour les dossiers archivés mais pas encore catalogués. Ils ont été confiés à un entrepôt sécurisé à Bussigny.

Communication – sur la route du changement

Entre stratégie et change management, Lausanne Région est en train de prendre un tournant dans le domaine de sa communication, avec la collaboration du Bureau de coordination. Ce repositionnement, en cours, s'étendra sur toute l'année 2025 et implique une série de changements, dont certains sont déjà visibles en 2024. En plus de l'établissement progressif de processus de communication, une première étape de simplification et de modernisation de la charte graphique a ainsi été menée. De plus, l'Association a appliqué une pratique unifiée sur la présence de son logo dans les événements coorganisés par la région.

En termes de visibilité: Lausanne Région a édité sept communiqués de presse en 2024, dont 6 repris par les médias.

Le digital de Lausanne Région

L'Association a également procédé à une clarification de sa présence sur les réseaux sociaux et à une diversification des contenus. L'objectif est d'améliorer la lisibilité et la visibilité des activités de la région, tout en représentant de façon plus équilibrée les différentes thématiques qui y sont traitées. En 2024, près de 90 posts ont été publiés sur les réseaux sociaux (52 posts LinkedIn 37 posts Facebook). Les posts sur LinkedIn, ont généré 80'000 impressions, ce qui constitue un très bon chiffre. Par ailleurs, la communauté de Lausanne Région sur LinkedIn a augmenté de près de 30% en 2024 par rapport à 2023.

Concernant le web, le site internet de l'Association a connu une bonne progression en 2024, avec près de 7'000 visiteuses et visiteurs actifs et une augmentation 7.5 vues par visiteur en 2024 contre 2.8 en 2023. Bonne progression également pour le site du Guide sportif, liée notamment à la campagne de communication dédiée aux 20 ans du guide, avec un quasi doublement des vues sur les sites (26'933 en 2024 contre 17'000 en 2023). Même chose enfin pour le site de monjob-monchoix,

dédié à la transition école-métier (35'541 vues en 2024 contre 1925 en 2023).

Un canal d'information privilégié

La Newsletter Municipalités-Info constitue un canal de communication direct de Lausanne Région avec les 145 élu-es de ses communes membres. L'utilisation régulière de ce canal a été reprise en 2024, accompagnée d'un concept éditorial. Publiée à cinq reprises auprès des quelque 200 personnes politiques et techniques actives au sein de Lausanne Région, cette newsletter annonce et fait le bilan des projets concrétisés, présente les changements structurels au sein de l'Association et promeut les événements majeurs.

→ 90

posts ont été publiés sur les réseaux sociaux en 2024, couvrant l'ensemble des thématiques portées par la région

Renommée des PERL

Comme chaque année, les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) se sont accompagnés d'une vaste communication, aussi bien sur le plan digital que traditionnel. En 2024, près de 3'500 visuels imprimés ont été distribués à nos communes membres pour qu'elles s'en fassent le relais, et près de 1'800 à nos quelque 50 partenaires de l'écosystème.

Un partenariat média supplémentaire a été conclu avec un acteur de choix pour le monde économique: le magazine Bilan. Le partenariat historique avec 24Heures s'est enrichi d'une dimension digitale forte.

Un accent spécial a par ailleurs été mis en 2024 sur le positionnement du concours sur les réseaux sociaux. L'appel aux candidatures a été repartagé sur le site internet et/ou les réseaux sociaux de plus de 15 communes membres de Lausanne Région et de très nombreux partenaires.

Transports et mobilité

En 2024, la commission Transports a élargi son champ d'action et est devenue la commission Transports et mobilité. Cette évolution reflète la volonté d'adapter les politiques locales aux enjeux actuels de la mobilité et prendre en compte les nouvelles dynamiques, les attentes croissantes en matière de durabilité et les impératifs de développement territorial. Une évolution qui a entraîné le développement de nouveaux axes de travail liés à cette thématique.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Organiser et suivre les campagnes de comptages
- Promouvoir et coordonner les politiques de mobilité active (communes, Canton et région)
- Monitorer, faciliter et soutenir les questions de mobilité pendulaire, de mobilité de loisirs, ainsi que les transports de marchandises

Evolution cohérente du suivi

Lausanne Région organise tous les cinq ans des comptages de trafics individuels et de trafics collectifs dans l'agglomération lausannoise. Croisées avec des facteurs sociodémographiques, les données obtenues permettent d'apprécier l'évolution du trafic routier et des usages en matière de mobilité, donnant des informations précieuses sur le développement de l'agglomération à plusieurs niveaux.

L'élargissement du champ d'action de Lausanne Région au-delà de ce projet phare, avec l'intégration de nouvelles thématiques, a amené une évolution logique dans le suivi de la Commission. Un chef de projets lui est désormais dédié et un groupe technique a été créé fin 2023 afin d'accompagner la volonté politique. Il s'est réuni sept fois en 2024.

L'Association a engagé le Bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) IntenCity afin de compléter cette organisation. Le BAMO a une fonction d'appui sur les aspects d'ingénierie de mobilité, notamment dans le cadre de l'accompagnement du groupe technique. Il soutient de plus Lausanne Région dans la rédaction de l'appel d'offres pour la campagne de comptages 2025.

→ 29

professionnelles et professionnels de la mobilité réunis pour œuvrer sur une vision régionale en 2024

Promotion du vélo

Un nouvel objectif majeur de la Commission est la promotion de la mobilité active, dont le vélo. Dans ce cadre, Lausanne Région a, en 2024, mis en contact ses

communes membres avec l'Unité vélos de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Cette dernière a eu l'occasion de présenter ses intentions aux membres de la Commission. L'objectif est de créer un réseau cyclable continu à l'échelle cantonale, notamment entre les localités et le réseau cantonal.

Par ailleurs, Lausanne Région a entamé en 2024 une réflexion régionale sur la question des vélos en libre-service, destinée à porter ses fruits en 2025.

→ 20

élues et élus de la région siègent à la commission Transports et mobilité, ce qui en fait la plus grande représentation

Promotion économique

La région lausannoise présente une force, une diversité et un potentiel économique majeurs. Dans ce contexte, Lausanne Région favorise une croissance durable et des opportunités locales dans des domaines variés, y compris l'innovation. Avec des initiatives concrètes, elle valorise le dynamisme entrepreneurial local tout en répondant et anticipant les attentes d'un tissu économique en mutation, contribuant ainsi à l'essor et au positionnement de la région.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Définir les axes d'une politique d'appui au développement économique
- Implémenter des actions ciblées en matière de promotion économique
- Renforcer les relations entre les autorités communales et leurs entreprises
- Gérer des problématiques telles que celles du petit commerce et de la dynamisation du centre
- Mettre en valeur le tissu économique régional

Forte croissance pour l'accompagnement des entreprises

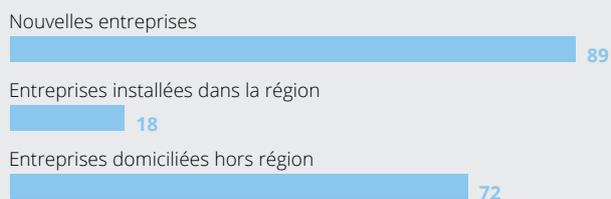
Le Guichet des entreprises est une mesure phare pour renforcer le tissu économique de la région. Par le biais de ce programme, l'Association propose cinq catégories de prestations aux entreprises ayant leur siège dans les communes de la région ou souhaitant s'y implanter :

- l'accompagnement pour la stratégie d'entreprise;
- la facilitation pour la recherche de terrains et locaux;
- la recherche de fonds et subventions;
- la mise en réseau;
- la présentation de l'écosystème (événements et manifestations).

En tant qu'organisme économique reconnu par le Canton, Lausanne Région offre ces prestations aux entreprises qui siègent dans ses communes ou qui souhaitent y développer leurs activités.

En 2024, 178 entreprises ont bénéficié de cette mesure régionale, soit 13% de plus qu'en 2023 (159 entreprises). Les entrepreneur-es ont pu tirer parti et bénéficier de près de 430 prestations en 2024. Un accompagnement qui a donc quasiment doublé depuis 2019.

Types d'entreprises ayant recouru au Guichet des entreprises



Types de prestations fournies



Réunir l'économie et les politiques

En 2024, six rencontres Municipalité-entreprises ont été organisées en partenariat avec les communes qui en ont fait la demande. Avec ces rencontres, c'est un programme complet que Lausanne Région offre à ses membres, ainsi qu'un accompagnement à chaque étape. L'objectif principal est de renforcer les relations entre les autorités communales et les entreprises de leur commune pour favoriser la dynamique entrepreneuriale locale dans un mix d'information et de convivialité.

Ces rencontres sont organisées par Lausanne Région de façon à générer également des échanges entre les différentes entreprises et à donner une vision régionale du développement économique.

- Commune de Lutry, le 5 septembre 2024: un accent a été porté sur la thématique de l'économie circulaire.
- Commune de Cugy, le 3 octobre 2024: en préparation de la rencontre, Lausanne Région a procédé à une analyse du tissu économique de la commune, partagée avec les participantes et participants.
- Commune de Bussigny, le 30 octobre 2024: un format «Café-Connect» pour une rencontre matinale avec le secteur de la construction a été élaboré.

- Commune du Mont-sur-Lausanne, le 13 novembre 2024: cette 5^e édition au format éprouvé a rencontré un fort succès avec une participation de 130 personnes.
- Commune de Chavannes-près-Renens, le 28 novembre 2024: l'occasion pour les entreprises de rencontrer le nouveau délégué économique de la commune.
- Commune de Froideville, le 25 avril 2024: cette première édition a été coorganisée avec l'association du Gros-de-Vaud, dont Froideville est également membre.

Projets régionaux subventionnés via la Loi cantonale d'appui au développement économique

Les projets d'envergure régionale, qu'ils soient portés par des communes ou des entreprises, peuvent sous conditions bénéficier d'une subvention cantonale. Cette dernière est prévue par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et concerne aussi bien des études, que des événements ou des projets.

En tant qu'organisme régional économique reconnu par le Canton, Lausanne Région détermine, avec ses communes membres et partenaires, les axes principaux fixant les lignes selon lesquelles la subvention peut être attribuée.

Une nouvelle stratégie a par ailleurs été finalisée pour la période 2025–2029 (voir page 13).

L'Association constitue la porte d'entrée pour les demandes de cette subvention.

→ 470

entreprises ont participé aux rencontres Municipalité-entreprises en 2024

Liste des préavis de Lausanne Région ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2024

Porteur de projet	Nom du projet	Coût total du projet (CHF)	Montant octroyé (CHF)
Etudes			
Commune d'Ecublens – Vallaire-Venoge	Plan de mobilité du site de Vallaire-Venoge	70'697.40	17'675.-
Commune d'Ecublens	Définir la promotion économique adaptée à la Ville d'Ecublens	44'321.-	22'161.-
Manifestation			
Association Digital Dreams Festival	Digital Dreams Festival – Lancement 2024	661'500.-	100'000.-

Plus d'informations sur la procédure de demande → www.lausanneregion.ch/organisation/strategie-lade-2025-2029
 Toutes les informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site → www.vd.ch

Coordination de développement économique vaudois

La Coordination de développement économique vaudois (CODEV) est une association qui regroupe les dix organismes régionaux de développement économique du Canton, dont Lausanne Région. Au travers de cette coordination, en 2024, la convention de subvention qui lie le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) avec les organismes régionaux a été revue.

La nouvelle convention de financement 2024–2027 s'articule autour des prestations que l'État de Vaud demande aux dix organismes régionaux de fournir. Ces prestations ont été clarifiées, mais restent semblables à celles que prévoyait l'ancienne convention. Dans la nouvelle convention, le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) met l'accent sur les questions de durabilité et sur l'implication accrue des organismes régionaux dans les organes de gestion des sites stratégiques des zones d'activités identifiés dans l'élaboration des SRGZA.

Pour le calcul de la subvention octroyée en contrepartie des prestations à fournir, le SPEI a pris nouvellement en compte une participation aux frais de fonctionnement. Dans ce cadre, la subvention versée en 2024 à Lausanne Région a été augmentée et fixée à CHF 300'000.- (en 2023: CHF 124'800.-).

En 2024, les statuts de la CODEV ont été revus et votés par la majorité des organismes régionaux. Lausanne Région n'a pas accepté les modifications proposées, car elle estime que le renforcement voulu des organes de la CODEV positionne cette association plus comme une faîtière qu'un organisme de coordination.

Economie territoriale

La Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) est primordiale pour l'économie. Elle permet entre autres d'assurer que les zones d'activités répondent aux besoins avérés de l'économie en garantissant une offre foncière effective et répartie judicieusement à travers le territoire. Lausanne Région a collaboré, à l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Celle-ci définit notamment les activités à favoriser dans les sites identifiés.

En 2024, Lausanne Région a participé à la constitution des organes de gestion de trois sites stratégiques: Arc-en-Ciel (situé à cheval sur Bussigny et Crissier), Bussigny-Ecublens et Vallaire-Venoge (à Ecublens). Pour ce faire, elle a pris part à une quinzaine de séances au cours de l'année.

Lausanne Région a également œuvré au sein du groupe de travail et de décision dédié à l'avenir du site stratégique de Vernand. A la demande de la commune de Romanel-sur-Lausanne, elle a de plus organisé le 10 octobre 2024 la présentation sur l'avenir de ce site aux propriétaires concernés.

La promotion économique par l'évènementiel

L'évènementiel est un pan nécessaire de la promotion économique. À ce titre, Lausanne Région soutient certains évènements (voir chapitre Soutiens et subventions), mais elle a aussi et surtout un autre rôle. Elle coorganise et prend part à un grand nombre de manifestations avec ou sans participation financière. Un rôle actif qui lui permet de positionner la région de façon forte au sein de l'écosystème économique.



La Rencontre régionale dédiée à l'immobilier non-résidentiel s'est tenue à l'International Institute for Management Development (IMD) en janvier 2024.



Pierre-Antoine Hildbrand, Président de la commission Promotion économique de Lausanne Région et Municipal en charge de l'économie pour la Ville de Lausanne, a pris la parole lors de la Rencontre régionale dédiée à l'immobilier non-résidentiel, en janvier 2024.



Lausanne Région a participé au jury du Pitch'n'Bar QoQa à Bussigny en octobre 2024. © IFJ Start up Support

- Forum de la création d'entreprises du canton de Vaud: seconde édition coorganisée le 12 mars 2024 par l'Institut für Jungunternehmen (IFJ) en partenariat avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et le Canton de Vaud. (participation financière CHF 5'000.-).
- Plateforme café Talents pour les femmes entrepreneures, coorganisée avec la Fondation Pacte le 22 avril 2024. (participation financière CHF 5'000.-).

- Rencontre sur les plans de mobilité d'entreprise, coorganisée avec le SDOL (Stratégie de développement de l'Ouest lausannois) le 29 avril 2024 en présence de 80 entreprises. (participation financière CHF 1'400.-).
- Évènement des promotions économiques des villes de Suisse romande, participation le 16 mai 2024 sur invitation du Réseau des responsables de l'économie.
- Édition 2024 de l'Enquête conjoncturelle de printemps, coorganisée avec la CVCI le 28 mai 2024. (participation financière CHF 1'000.-).
- Évènement «Keep it simple, make it happen» pour les jeunes entre 16 et 25 ans, coorganisé avec l'association KISMIH le 12 octobre 2024. (participation financière CHF 1'500.-).
- Pitch'n'Bar QoQa sur le thème des projets digitaux, coorganisé avec l'IFJ le 24 octobre 2024 en partenariat avec QoQa et Apolo. (participation financière CHF 2'000.-).
- Évènement «SHELINKS» pour le réseautage des femmes entrepreneures coorganisé avec l'association Creapartage le 7 novembre 2024. (participation financière CHF 1'000.-).
- Ateliers de création d'entreprise, cocréés avec le Centre patronal et l'Association des Notaires Vaudois (ANV) et tenus le 5 juin, 24 septembre et 19 novembre 2024. (participation financière CHF 3'000.-).
- Petit-déjeuner des entrepreneurs ERL, participation sur invitation d'Économie Région Lausanne le 16 novembre 2024.
- Évènement dédié à «L'écosystème entrepreneurial régional et ses prestations au service des entreprises», participation sur invitation du Centre d'Études Économiques et Comptables vaudois (CEECVD) le 3 décembre 2024.

→ **855**

personnes ont (re)découvert les prestations en faveur de l'économie régionale grâce à ces évènements

Rencontre régionale dédiée à l'immobilier non-résidentiel

Lausanne Région est à l'origine d'un vaste événement régional qui s'est tenu le 18 janvier 2024.

Cette rencontre présentait deux temps forts. Tout d'abord, la présentation des résultats d'une étude attendue sur l'adéquation de l'offre foncière et immobilière avec les besoins des entreprises dans l'agglomération lausannoise et réalisée par Wüest Partner.

Le second temps fort était constitué de deux conférences-débats dédiées aux sujets suivants: «Réalisation des projets et leur acceptation par la population: freins et réussites» et «Nouvelles formes d'accueil des entreprises».

Les résultats et réflexions partagés lors de cette rencontre régionale ont fait l'objet d'une publication par Lausanne Région. Un compte-rendu enrichi qui a été distribué aux 90 participantes et participants, aux intervenantes et intervenants, ainsi qu'à l'ensemble des communes membres de Lausanne Région.

Les PERL de l'innovation régionale

Les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) représentent chaque année l'opportunité pour cinq entreprises de la région de se distinguer pour un projet à fort potentiel et au caractère particulièrement innovant. Sont à l'honneur la high et la clean tech, mais aussi l'innovation sociale, l'artisanat et le commerce. En 2024, 44 entreprises ont concouru, soit 19% de plus qu'en 2023.

En plus d'être un concours reconnu et exigeant, les PERL sont aussi une cérémonie, en partie retransmise sur la chaîne La Télé et qui a réuni en 2024 près de 300 personnes issues du monde politique et économique.



Les lauréat-es des PERL 2024 au grand complet. A partir de la gauche: Valentine Perrelet et Zoe Prisse (Atipikey); Stefano Zamune et Hugo Flayac (cysky.ai); Nathan Müller, Harry Vourtsis et Julien Reymond (Elythor); Kyriaki Bongard et Zoe Berry (Ex Nunc Intelligence); Romain Kirchoff (Uzuffy). © Emo photos

Le Trophée PERL 2024 de CHF 50'000.- a été décerné à l'entreprise Elythor S.A., basée à Lausanne. Son projet de drone conçu pour inspecter les infrastructures (éoliennes par exemple) dans des conditions extrêmes lui a également valu le Prix du public, d'une valeur de CHF 10'000.-.

Les quatre Prix de l'innovation 2024, de CHF 10'000.- chacun, sont allés à Atipikey Sàrl (Lausanne), csky.ai Sàrl (Prilly), Ex Nunc Intelligence S.A. (Ecublens) et Uzuffy Sàrl (Ecublens).



Loïc Reffet, journaliste présentateur des PERL et Thierry Amy, Président de Lausanne Région. © Emo photos

→ **100'000**

francs de PERL au total contribuent, chaque année, à l'écosystème entrepreneurial local et permettent aux entreprises de la région de rayonner grâce à leurs idées innovantes

Campagne régionale pour le commerce local

Afin de valoriser le commerce local, essentiel à l'attractivité des villes et villages de la région, Lausanne Région a lancé en 2020 la campagne «ça bouge, je consomme local». Clé en main et personnalisée, cette campagne est proposée aux communes qui souhaitent la déployer. Actuellement, cette mesure s'adresse en priorité aux zones de chantier, dans l'objectif de maintenir l'activité économique dans ce contexte spécifique.

Ainsi, en 2024, Lausanne Région a conçu deux campagnes sur mesure. L'une pour Chavannes-près-Renens, pour qui il s'agissait de la seconde édition. L'autre pour la Ville de Lausanne, en partenariat également avec la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL). Cette dernière, prévue sur trois ans, a été adressée à plus de 1500 acteurs économiques et commerces dans le cadre de la première salve de l'automne 2024.



Enfance et jeunesse

La Loi cantonale de 2010 sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse demande aux communes de prendre des mesures pour favoriser l'expression et la prise en compte de la parole des enfants et des jeunes. Dans ce contexte, Lausanne Région travaille sur des outils et solutions régionales à mutualiser. Ceux-ci se concentrent depuis 2023 sur l'engagement citoyen des jeunes, mais concernent aussi les autres thématiques et défis communs à la région.

Axes de travail pour la législature 2021–2026

- Favoriser la mise en œuvre d'une politique enfance, jeunesse et famille dans les communes de Lausanne Région
- Apporter une aide ponctuelle à des actions communales développées dans le cadre de la Loi cantonale sur le soutien aux activités de jeunesse
- Accompagner les communes membres dans la mise en place d'une politique Enfance et jeunesse selon les axes de la politique cantonale enfance et jeunesse

Campagne «Influence ton quotidien»

En décembre 2023, Lausanne Région a rédigé un guide sur la participation des enfants et des jeunes, qui préconisait entre autres de valoriser l'engagement des jeunes au niveau communal. Afin de mettre à disposition de ses communes membres un outil régional adapté au public cible des 16–25 ans, Lausanne Région a créé en 2024 la campagne «Influence ton quotidien».

Faite par et pour les jeunes de la région, cette campagne valorise leur engagement citoyen tout en soutenant les communes dans le renouvellement des sociétés locales et instances politiques qui font la force du tissu régional.

Lancée lors de la Semaine de la citoyenneté en mai 2024, la campagne a été déployée dans une majorité des communes de la région via 80 affiches, 5'000 flyers d'information, des vidéos témoignages sur les réseaux sociaux ainsi que dans les bus des Transports publics lausannois (tl). Un site web a également été créé pour la campagne, recensant en outre les associations dans lesquelles les jeunes peuvent s'engager sur les 27 communes membres de Lausanne Région.

→ www.influence-ton-quotidien.ch





L'affiche «Influence ton quotidien» fièrement portée par trois des jeunes engagées dans la campagne au printemps 2024: Cloé (g.), bénévole à Lausanne sur Mer, Lila, monitrice en camps de loisirs, et Fatema, du Conseil des Jeunes de Lausanne. ©lo0rent

Préaux scolaires – état des lieux pour un enjeu régional

De plus en plus de communes désirent réaménager leurs préaux scolaires. Elles souhaitent favoriser l'appropriation de cet espace par les élèves tout en les rendant plus inclusifs et accessibles aux habitantes et habitants en dehors du temps scolaire. Cela s'inscrit également dans un esprit de participation des enfants et des jeunes.

Dans ce contexte, Lausanne Région a mené en 2024 des travaux préparatoires pour la réalisation, à l'horizon 2025, d'un guide méthodologique régional de réaménagement des préaux scolaires. L'Association a ainsi procédé à un état des lieux via un questionnaire, auquel 22 communes membres ont répondu. Elle a aussi conduit une démarche participative pilote avec l'Association scolaire intercommunale Cugy et environs. Cette démarche, décrite ci-contre, servira à définir un processus permettant aux communes membres de l'Association de mener elles-mêmes l'accompagnement du réaménagement de leurs préaux scolaires avec des coûts raisonnés.

Pour l'aider à mener ces travaux préparatoires, Lausanne Région s'est appuyée sur un mandat auprès de deux étudiantes en Master d'urbanisme à l'Université de Lausanne et un mandat auprès du bureau Urbaplan.



Atelier participatif dans le cadre de la démarche pilote menée dans les communes du nord pour le réaménagement des Collèges de la Combe et de la Chavanne. ©Emilie Villalmanzo

Démarche participative pilote

Le projet de réaménagement des Collèges de la Combe et de la Chavanne a permis à Lausanne Région de mener une démarche participative pilote avec l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (Cugy, Froideville, Bretigny-sur-Morrens et Morrens) pour alimenter le guide méthodologique régional. Celle-ci s'est déroulée de juin à décembre 2024.

Dans ce contexte, un questionnaire a été transmis aux élèves de 7-8P à Froideville, 7-8P + 9-11S à Cugy, avec 240 questionnaires en retour. Des ateliers participatifs ont été organisés avec les délégué-es des élèves à Cugy et des jeunes des centres de jeunes de Cugy et Froideville. En termes de restitution, une exposition et des ateliers participatifs ont été mis en place à l'intention de la population.

→ **5'000**

élèves de la région ont reçu le flyer de sensibilisation sur l'engagement citoyen via la campagne «Influence ton quotidien»

Sur la base de cette démarche, des pistes d'action et des recommandations concrètes ont été formulées à l'attention de la commune de Cugy et à l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs.



→ 1

démarche participative pilote
avec 240 retours d'élèves,
destinée à servir de canevas pour
les communes membres

Formation et emploi des jeunes

La transition entre l'école et le monde professionnel est un défi majeur qui impacte également la région lausannoise. L'apprentissage, notamment, connaît un recul perceptible alors qu'il reste essentiel pour les institutions, les communes formatrices et le tissu économique local. Dans ce contexte, Lausanne Région joue un rôle stratégique en reliant politiques sociale et économique. En facilitant l'accès aux métiers et en soutenant la formation duale, elle contribue à renforcer l'attractivité et la vitalité du territoire.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Faciliter l'accès des jeunes à la formation duale
- Promouvoir les apprentissages dans les communes de Lausanne Région et présenter les communes comme des entreprises formatrices
- Soutenir et promouvoir des mesures conduisant à une bonne intégration des jeunes dans le monde du travail
- Mettre en réseau les divers acteurs de la formation et de la transition école-métier

Les apprentissages des communes au Salon des métiers

Du 1^{er} au 6 octobre 2024, Lausanne Région a participé au Salon des métiers et de la formation, qui se tient chaque année à Beaulieu-Lausanne. Cet événement s'adresse aux jeunes en phase d'orientation et a réuni cet automne plus de 50'000 visiteuses et visiteurs.

En partenariat avec la Ville de Lausanne, l'Association y a tenu un stand mettant en avant les 300 places d'apprentissage disponibles dans les administrations communales de la région, ainsi que les 38 métiers proposés. Avec 50 personnes mobilisées, dont 30 jeunes en apprentissage issus des différentes communes membres, ce stand a été une occasion précieuse de parler directement aux publics concernés que sont les écolières, écoliers, parents et personnel enseignant.

Lors de cette édition, un sondage a été réalisé auprès de 200 élèves. Il en ressort que 47% des jeunes interrogés ont des difficultés à comprendre ce qu'est une administration communale et que 73% ont l'envie de connaître les métiers des communes après leur visite sur le stand.

→ **2'000**

échanges ont été menés avec des jeunes intéressés au stand des communes du Salon des métiers 2024



Sur le stand de Lausanne Région, les apprenties et apprentis des communes parlent de leur métier aux élèves en visite au Salon des métiers 2024. © Lausanne Région



Illustration réalisée pour le projet Moi, Mon réseau, Mon futur (MMM). © Swan Keller pour Lausanne Région

MMM – projet phare pour la transition école-métier

Moi, Mon réseau, Mon futur (MMM) est un programme régional «clé en main» proposé aux écoles de la région. Il se concrétise par une série d'ateliers organisés directement dans les classes de 10^e et 11^e, en complément des démarches d'orientation habituelles. Projet

phare de Lausanne Région, il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans la délicate transition de l'école au monde professionnel.

Durant l'année scolaire 2023–2024, Lausanne Région a organisé 64 journées d'intervention pour près de 1320 élèves bénéficiaires dans 11 établissements scolaires différents. Afin de répondre à la recrudescence des demandes, l'Association a d'ailleurs engagé quatre animatrices et animateurs supplémentaires. Pour mener à bien ce projet, Lausanne Région a travaillé en 2024 avec 23 animatrices et animateurs.

Enfin, en 2024, elle a été invitée à présenter le projet à la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) et à la Coordination du développement économique vaudois (CODEV), toutes deux intéressées par le modèle.

→ **5'000**

élèves de la région ont participé au programme MMM depuis 2020, 1'320 en 2024

→ **85 %**

d'entre eux confirment le besoin d'un accompagnement dans la transition école-métier

Diagnostic sur la place de l'apprentissage

En 2024, Lausanne Région a mené les travaux préparatoires à la réalisation d'un état des lieux de la place de l'apprentissage au sein des administrations communales de la région. En partenariat avec l'HEFP, l'Association procède actuellement au recensement des besoins et des pratiques actuels afin de proposer de nouvelles prestations adaptées en faveur de l'apprentissage. Elle l'a fait par le biais de deux questionnaires transmis à l'ensemble des communes membres à l'automne 2024. Les résultats de cette étude seront présentés en 2025.

Prévention et dépendances

Lausanne Région est pionnière dans le portage régional d'une approche transversale et collaborative. Cette expérience de plus de 30 ans est aujourd'hui particulièrement sollicitée dans un contexte de réémergence de scènes de consommation de substances dans l'espace public. Cette situation confirme l'importance de la prévention de façon générale et plus particulièrement chez les jeunes et amène l'Association à se pencher spécifiquement sur la question de leur santé mentale sous l'angle de la prévention.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Favoriser toute action de prévention des dépendances – produits et comportements – organisées dans les communes membres de Lausanne Région
- Apporter une aide ponctuelle, en cas de demande spécifique, à une action de prévention ou à toute autre action favorisant l'intégration et les liens sociaux
- Sensibiliser le public aux problèmes de dépendances
- Informer le public sur le thème de la prévention des dépendances – substances et comportements

Santé psychique des jeunes – état des lieux

La dernière enquête sur la santé, réalisée en 2022 par l'Office fédéral de la statistique (OFS), a mis en évidence que la détresse psychologique a augmenté depuis 2017 et que la tranche d'âge des 15 à 24 ans est la plus touchée. La phase de transition vers l'âge adulte en particulier constitue un moment clé, qui nécessite un accompagnement adapté. Lausanne Région se penche spécifiquement sur la question de la santé mentale des jeunes sous l'angle de la prévention, en se concentrant sur les actions concrètes que les communes peuvent entreprendre auprès de leur population.

Dans ce contexte, Lausanne Région a mené en 2024 un état des lieux de la santé mentale chez les jeunes et une enquête de terrain. Ces deux démarches ont été réalisées en vue de l'élaboration d'un guide pratique régional destiné aux administrations communales d'ici 2025. Ce guide s'adressera notamment aux personnes de terrain, à savoir les travailleuses et travailleurs sociaux, les animatrices et animateurs socioculturels et les délégué-es à l'enfance et à la jeunesse.

Avec l'appui de Santépsy, d'UniSanté et de l'Association romande Ciao, Lausanne Région a ainsi recensé les actions et projets existants dans ses 27 communes membres. Elle a aussi questionné un panel de 30 jeunes de la région pour confirmer les facteurs de stress principaux en termes de santé mentale des 16-20 ans, par le biais d'entretiens.

→ 45

projets et actions recensées dans des communes pour promouvoir la santé psychique des jeunes



Atelier-débat du 23 mai 2024. © IoOrent pour Lausanne Région

Prévention chez les jeunes – atelier-débat

En parallèle de ces travaux préparatoires, Lausanne Région a organisé un atelier-débat le 23 mai 2024 à Lausanne. Elle a réuni une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des jeunes de la région, des politiques et des professionnel·les (travailleuses et travailleurs sociaux, animatrices et animateurs socioculturels et délégués à l'enfance et à la jeunesse). Les échanges ont porté sur l'adéquation des outils utilisés avec les besoins des jeunes et les thématiques qui les préoccupent. Sont ainsi ressorties les pratiques ayant un impact sur elles et eux et un effet de prévention efficace.

→ 11

corps de métiers complémentaires pour échanger sur les enjeux et solutions liées à la consommation sur l'espace public

Favoriser la collaboration interprofessionnelle

La consommation dans l'espace public est un phénomène complexe. Elle soulève des enjeux sociaux, économiques, sanitaires et sécuritaires. Interpellante pour les autorités, la population ainsi que les professionnel·les de

la santé et de la prévention, elle nécessite l'intervention et la collaboration de différents corps de métiers. Afin de réunir ces acteurs et favoriser une approche transversale, Lausanne Région a organisé le 19 septembre 2024 une rencontre thématique pour ces publics à Lausanne. Cette démarche s'inscrit également dans le sillage de la soirée d'échanges intercommissions du 1^{er} novembre 2023: «L'évolution des espaces publics: de la vision à l'action communale».



Invitation à la soirée d'échanges du 19 septembre 2024. © Lausanne Région

Des présentations ont été faites sur la réémergence actuelle des scènes ouvertes de consommation, ainsi que sur les enjeux, projets et outils des communes sous l'angle de la collaboration interprofessionnelle.

Une soixantaine de personnes y ont participé et échangé sur leurs pratiques. Outre les politiques de notre région, ces personnes représentaient la police, la propreté urbaine, le travail social et la prévention. Un compte rendu sera publié en 2025.

Cette rencontre, tout comme l'atelier-débats, a été organisée en partenariat avec la structure REL'IER de la Fondation Le Relais.

Seniors

La population suisse connaît un vieillissement démographique important et les projections pour la région lausannoise sont plus fortes encore que pour le reste du territoire cantonal. Dans 16 des 27 communes membres de Lausanne Région, les personnes âgées de 50 à 64 ans représentent déjà plus de 19% de la population. Une réalité sociétale qui appelle des politiques communales prévoyantes et adaptées aux seniors.

Axes de travail pour la législature 2021–2026

- Fournir aux communes des propositions d'action à mener au niveau local
- Coordonner les collaborations pour mutualiser les forces entre les communes
- Établir des échanges durables entre les communes et les milieux associatifs
- Coordonner l'information
- Assurer une coordination entre les politiques publiques cantonales et communales

Pérennisation du projet régional seniors

Lausanne Région mène depuis 2021 un projet pilote régional articulé autour des cinq axes de travail identifiés pour la thématique seniors. Le bilan de cette phase pilote a été réalisé à la fin de l'été 2024. Les conclusions positives qui ont pu être tirées entraînent la pérennisation de ce projet. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Canton de Vaud, partenaire de ce projet, maintient ainsi le financement partiel des projets seniors et des ressources humaines. La DGCS demeurera



Couverture du Guide de préparation à la retraite de Lausanne Région. ©Design de Plates-Bandes pour Lausanne Région

par ailleurs présente, en tant qu'invitée, lors des séances de la commission Seniors.

→ www.lausanneregion.ch/seniors-projet-pilote

Guide pour la préparation financière à la retraite

Alors que près de 50'000 personnes de la région lausannoise atteindront l'âge de la retraite dans les quinze prochaines années, la transition financière est un enjeu majeur et complexe. C'est pourquoi, fin 2024, Lausanne Région a édité un guide pratique pour accompagner les communes et leurs habitantes et habitants dans ce défi.

En plus d'être mis à disposition dans une version interactive en ligne, ce guide servira de support et pourra être distribué lors d'événements communaux dédiés à la thématique financière et destinés aux personnes en préretraite.

→ www.lausanneregion.ch/guide-preretraite

Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

Le modèle de soirée d'accueil des nouvelles et nouveaux retraités proposé par Lausanne Région à ses communes membres depuis 2022 continue de se diffuser. Pour l'année 2024, ce modèle s'est enrichi avec la participation de Madame Martina Chyba, dont les interventions mêlent sujets de vie et humour avec une justesse appréciée du public.

En 2024, les communes du Mont-sur-Lausanne et de St-Sulpice ont fait appel à Lausanne Région pour les soutenir dans la mise en place de ce type d'évènement.



Invitation aux nouvelles et nouveaux retraités de St-Sulpice pour l'évènement du 25 novembre 2024. ©Lausanne Région

Plus de 100 personnes ont participé aux accueils des nouvelles et nouveaux retraités.

Le fait de pouvoir proposer cet accueil pour la première fois dans une commune de moins de 6000 habitantes et habitants est par ailleurs réjouissant.

→ **30 %**

de participation aux soirées d'accueil pour les nouvelles et nouveaux retraités témoignent d'un taux élevé et confirment l'intérêt des populations seniors pour ce type d'évènements

Analyses intercommunales des besoins seniors

Afin de permettre aux communes de comprendre les enjeux de leurs populations seniors, Lausanne Région leur propose un projet «clé en main» d'analyse intercommunale de leurs besoins. En 2024, deux démarches de ce type ont été menées.

La première démarche concerne les communes de Romanel-sur-Lausanne et de Cheseaux-sur-Lausanne. Le questionnaire, adressé à 1531 personnes de plus de 65 ans, a vu un taux de participation de 28%. Les résultats ont été présentés aux Municipalités concernées en mars 2024.

L'autre analyse a été menée pour la commune de Villars-Ste-Croix. Ce sont 190 seniors qui ont été interrogés à partir de fin juin 2024, avec un taux de réponse de 31%.

Alors que six membres de Lausanne Région ont mené cette démarche depuis 2023 avec le soutien de l'Association, des réponses et des actions ont déjà été mises en place dans les premières communes qui l'ont effectuée et les autres sont en cours de discussion. Les domaines concernés sont notamment la mobilité, les activités destinées aux seniors, le logement, le financement et la gestion des déchets.



sur le site de la commune, l'établissement de sondages auprès de la population, la recherche d'informations statistiques, ou encore des séances de mise en lien avec des associations locales ou régionales.

Représentation régionale dans la politique cantonale « Vieillir 2030 »

Depuis 2024, Lausanne Région est membre du Comité stratégique de la politique cantonale pour y représenter les intérêts de ses communes membres. À ce titre, le référent seniors régional a assisté à quatre séances en 2024. Il a également participé au groupe de travail pour l'élaboration de l'évènement de lancement de la politique cantonale « Vieillir 2030 », qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2024. À cette occasion, il a par ailleurs été invité à intervenir sur le passage de l'action publique au développement de politiques communales.

→ **1'721**

personnes de plus de 65 ans ont été interrogées dans la région sur leurs besoins spécifiques en 2024

Soutiens individuels aux communes

Dans le cadre de ses axes de travail, Lausanne Région joue un rôle de soutien aux communes pour les actions et communications destinées à leurs populations seniors.

Dans ce contexte, 18 Municipalités ont fait appel à cette possibilité en 2024 avec différentes demandes. Celles-ci vont de l'organisation d'évènements au conseil pour les correspondances officielles aux seniors, en passant par des aides à la mise en place d'un onglet seniors

Activités sportives

La pratique sportive en Suisse ne cesse de progresser et les études montrent une tendance à la diversification des activités pratiquées, ainsi qu'une progression des sports libres. Le Canton de Vaud a d'ailleurs élaboré son concept cantonal du sport, dont l'un des axes est le sport populaire et l'activité physique. Dans ce contexte, les politiques sportives communales sont toujours plus nombreuses, ainsi que le besoin d'accompagnement dans la mise en œuvre et la mutualisation. Deux domaines au cœur de l'activité de Lausanne Région.

Axes de travail pour la législature 2021-2026

- Favoriser l'accès au sport pour toutes et tous
- Apporter une aide ponctuelle à des actions d'encouragement à la pratique sportive et à l'activité physique

Structuration des politiques sportives

En 2024, Lausanne Région a mené les travaux préparatoires à la création d'un guide précisant les nécessités, ressources et processus d'une politique sportive communale en tenant compte du contexte national et cantonal.

La réalisation de ce guide découle du «Diagnostic sur les outils de pilotage et les compétences mis en place dans le domaine du sport au sein des 27 communes membres de Lausanne Région», réalisé en 2023. Ce nouveau guide répond ainsi à la recommandation d'accompagner la structuration des politiques sportives et de l'activité physique au sein des 27 communes membres. Un enjeu commun à la quasi-totalité des communes de la région.

Afin de la soutenir dans la réalisation de ce guide, Lausanne Région travaille avec l'Observatoire du sport populaire.

→ **15'000**

écolières et écoliers de la région ont été informés des options sportives qui s'offrent à elles et eux

Le Guide sportif fête ses 20 ans

Le Guide sportif a été créé en 2004 pour promouvoir les clubs sportifs des communes de Lausanne Région. Depuis, il a suivi l'évolution de la pratique sportive de la population régionale et s'est adapté aux changements survenus durant cette période, notamment à l'intérêt croissant pour les sports libres. Il recense aujourd'hui

20 ans

LAUSANNE RÉGION

Tu cherches un sport dans ta commune ?

Clique sur [guidesportif.ch](https://www.guidesportif.ch) →

Visuel pour les réseaux sociaux partagés avec l'ensemble des communes membres à la fin du printemps 2024. ©Design RatioCom pour Lausanne Région

500 clubs, 70 disciplines et 360 infrastructures sur l'ensemble de la région.

En 2024, Lausanne Région a procédé à une mise à jour fondamentale du site internet, reportant l'augmentation du nombre d'infrastructures sportives en libre accès et les nouvelles propositions, telles que les casiers connectés, les installations de street workout ou encore l'ajout de nouveaux terrains multisports.

Dans le cadre du vingtième anniversaire du guide sportif, Lausanne Région a également mené une campagne de communication, le mettant à nouveau en lumière. Quatorze communes ont relayé cette communication via les réseaux sociaux, leurs sites internet ou des articles dans leurs journaux communaux. L'information a aussi été largement partagée par les écoles afin d'informer les jeunes et leurs parents des nombreuses options sportives, en club ou non, existant dans la région.

→ www.guidesportif.ch



L'intérêt pour les sports libres ne cesse d'augmenter, démontrant une évolution des pratiques sportives dans la région. ©Io0rent pour Lausanne Région

Soutiens et subventions

Lausanne Région finance de nombreux projets et évènements régionaux liés aux thématiques qu'elle traite. Elle le fait par le biais de soutiens ponctuels (aides et soutiens) et de subventions conventionnées. Les premiers peuvent varier d'année en année. Les subventions conventionnées sont quant à elles mises en place pour la législature 2021–2026 et se traduisent par des subventions annuelles suivies.

→ **100'000**

personnes touchées par les projets et évènements soutenus par Lausanne Région

Promotion économique

Aides et soutiens

Évènement de la Chambre de commerce et d'industrie France Suisse (CCIFS) le 10 juin 2024 pour la 35^e édition des Trophées du Commerce France-Suisse.
→ CHF 3'000.–

9^e Forum économique de l'Ouest lausannois dédié à l'intelligence artificielle et organisé par la Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois (SICOL) le 26 septembre 2024.
→ CHF 2'500.–

Évènement de l'Association Conako Léman réunissant à Lausanne les jeunes chambres économiques de toute la Suisse du 3 au 6 septembre 2024.
→ CHF 1'000.–

3^e Salon international de l'entrepreneuriat africain organisé par l'Association Zion Kick-up Startups du 11 au 16 novembre 2024.
→ CHF 2'500.–

Tables éphémères organisées par Lausanne à Table pour son 10^e anniversaire à travers la région lausannoise.
→ CHF 5'980.–

Subvention conventionnée

La Fondation des Ateliers de Renens.
→ CHF 10'000.– pour le soutien à la mise en place et au fonctionnement

Enfance et jeunesse

Aides et soutiens

Conférence des parlements de jeunes de toute la Suisse, organisée du 25 au 27 octobre 2024 par la Fédération suisse des Parlements de jeunes et le Conseil des jeunes de Lausanne.

→ CHF 3'000.–

«Entre 2 mondes», pièce de théâtre par et pour les jeunes, jouée le 5 avril 2024.

→ CHF 2'000.–

Formation et emploi des jeunes

Aides et soutiens

Journées de Pro Juventute dédiées aux «Entretiens fictifs» dans la région lausannoise.

→ CHF 2'100.–

Programme de stages de découverte de Caféine Média afin de permettre aux jeunes de découvrir les métiers des médias et de bénéficier d'une première expérience dans ce domaine, mis en place et à disposition des élèves de mai à décembre 2024.

→ CHF 2'000.–

Évènement de «SpeedRecruiting» de l'association Mobicet' du 20 novembre 2024.

→ Soutien non financier – relai d'information

Subventions conventionnées

Programme d'appui destiné aux apprenties et apprentis en difficulté scolaire «AppApp». L'Association joue un rôle actif dans la coordination de la mesure et a participé à quatre séances du groupe de pilotage en 2024.

→ CHF 100'000.– de forfait annuel maximum, fixé via une convention avec la Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Programme «Lift» pour l'organisation de stages en entreprise. Objectif: faciliter l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté scolaire. L'Association a un rôle actif dans la coordination, la facilitation et la promotion de cette mesure auprès des entreprises et des communes employeuses de la région. L'Association a participé en

2024 à quatre séances de groupe de pilotage et à quatre séances de coordination régionale. En 2024, 22 écoles ont proposé le programme LIFT.

→ CHF 20'000.– par année

«Espace des inventions»: centre de découverte interactif dédié aux sciences et à la créativité. En 2024, un projet complémentaire a été mené. Il s'agit d'un stage de découverte des métiers qui se cachent derrière la mise en place d'une exposition.

→ CHF 40'000.– par année

Prévention et dépendances

Aides et soutiens

Tournoi de Gaming «Game des quartiers» pour les 12–18 ans, organisé par le Centre socioculturel de la Bourdonnette les 27 et 28 janvier 2024.

→ CHF 3'500.–

Réalisation de deux podcasts sur la santé mentale des jeunes dans le cadre de la série pour les réseaux sociaux et le web «Toi aussi».

→ CHF 6'000.–

Ressort, un programme de séjours de l'association SPort'ouverte pour adultes en situation de difficultés sociales, psychologiques ou d'addiction.

→ CHF 8'000.–

Subventions conventionnées

Fondation Le Relais pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, notamment les structures REL'IER et sa Plateforme Seuil Bas (PSB), ainsi que Rel'aids pour l'accompagnement communautaire avec les usagères et usagers ainsi que les communes.

→ CHF 170'000.–

Association Fleur de Pavé pour la prévention auprès des personnes travailleuses du sexe.

→ CHF 35'000.–

Mesure «Macadam» de la Fondation Mère Sofia pour la mobilisation des personnes en situation d'addiction.

→ CHF 15'000.–

Seniors

Subvention conventionnée

Réseau d'échanges réciproques de savoirs (R.E.R.S).

→ CHF 10'000.-

→ **400'000**

francs engagés pour les subventions en 2024

Sport

Aides et soutiens

Tournoi de Futsal organisé par le Groupe de Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois le 11 février 2024 pour les jeunes de 11 à 17 ans.

→ CHF 1'600.-

Les Panathlon Family Games, organisés par le comité des Panathlon Family Games les 15 et 16 juin 2024 à destination des enfants et leurs familles.

→ CHF 10'000.-

Programme d'activités gratuites pour les enfants et les jeunes organisé par Lausanne sur Mer durant l'été 2024.

→ CHF 12'000.-

Cap sur l'Ouest, un parcours de mobilité douce dans l'Ouest lausannois qui s'est déroulé le 22 septembre 2024, dans huit communes de l'Ouest lausannois.

→ CHF 2'000.-

Championnat de courses à pied des Trophée Région Lausannoise.

→ CHF 2'000.-

→ **100'000**

francs d'aides et soutiens octroyés, y compris pour les événements de promotion économique, par Lausanne Région en 2024

Financement de Lausanne Région

Le Secrétariat général assure la préparation du budget et le suivi financier des projets et des opérations courantes. Il mandate la fiduciaire Fidinter S.A. à Lausanne pour la comptabilité de l'Association, alors que la révision comptable est opérée par Intermandat S.A. à Lausanne.

Le fonctionnement de Lausanne Région est essentiellement assuré par les cotisations des communes membres. En 2024, la cotisation s'est montée à CHF 8.01 par habitante et habitant (CHF 7.63 en 2023) des communes du périmètre compact du PALM. Elle s'est montée à CHF 7.56 par habitante et habitant pour les autres communes (CHF 7.63 en 2023).

Bilan

	Compte 2024	Compte 2023
Actif		
Actif circulant	2'749'329.65	2'854'702.62
Trésorerie	2'621'141.01	2'666'321.97
Actifs de régularisation	128'188.64	188'380.65
Actif immobilisé	186'350.18	136'350.18
Immobilisés	2.00	2.00
Etudes (Comptages 2020)	86'348.18	136'348.18
Mobilier	100'000.00	-
Total actif	2'935'679.83	2'991'052.80
Passif		
Fonds étrangers	306'231.60	270'740.16
Autres dettes à court terme	158.40	-
Passifs de régularisation	306'073.20	270'740.16
Réserves	1'243'704.63	1'374'749.22
Intergénération	317'166.96	331'095.29
Formation et emploi des Jeunes	367.87	367.87
Territoire et Equipements	120'885.65	152'076.32
Dépendances	179'867.37	229'835.81
Fonds participation dispositif lausannois	51'513.50	49'130.05
AppApp	53.80	53.80
Promotion Economique	312'537.38	284'753.48
Agglomération	261'312.10	327'436.60
Fonds propres	1'385'743.60	1'345'563.42
Capital	886'618.77	870'151.65
Capital FCD	458'944.65	458'944.65
Résultat net de l'exercice	40'180.18	16'467.12
Total passif	2'935'679.83	2'991'052.80

Pertes et profits

Comptes 2024	Charges	Produits	Excédent de produits/ (-) charges	Attribution/ (-) prélèvement au net	
				sur réserve	sur capital
Secrétariat général	1'386'220.73	1'557'100.91	170'880.18	130'700.00	40'180.18
PALM	197'556.00	131'431.50	-66'124.50	-66'124.50	-
Promotion économique	358'811.52	275'194.67	-83'616.85	-83'616.85	-
Fonds Capital Développement	-	-	-	-	-
Intergénération	354'070.78	320'843.20	-33'227.58	-33'227.58	-
Territoire et Equipements	136'717.49	105'526.82	-31'190.67	-31'190.67	-
Dépendances	273'437.00	223'468.56	-49'968.44	-49'968.44	-
Part. dispositif lausannois	163'624.55	166'008.00	2'383.45	2'383.45	-
Total	2'870'438.07	2'779'573.66	-90'864.41	-131'044.59	40'180.18

Comptes 2023	Charges	Produits	Excédent de produits/ (-) charges	Attribution/ (-) prélèvement au net	
				sur réserve	sur capital
Secrétariat général	1'424'153.98	1'361'595.95	-62'558.03	-79'025.15	16'467.12
PALM	163'806.05	-	-163'806.05	-163'806.05	-
Promotion économique	316'183.69	276'673.35	-39'510.34	-39'510.34	-
Fonds Capital Développement	-	-	-	-	-
Intergénération	351'598.08	335'033.35	-16'564.73	-16'564.73	-
Territoire et Equipements	160'864.90	117'132.40	-43'732.50	-43'732.50	-
Dépendances	250'956.50	222'310.55	-28'645.95	-28'645.95	-
Part. dispositif lausannois	155'681.00	163'022.00	7'341.00	7'341.00	-
Total	2'823'244.20	2'475'767.60	-347'476.60	-363'943.72	16'467.12

Extraits des comptes annuels disponibles auprès de l'Association.



Impressum

Rédaction: Lausanne Région

Graphisme: Solid Graphic Design, Lausanne

Impression: Graphus, Lausanne

Tirage: 450 exemplaires sur papier recyclé

Photo de couverture: © Vandy studio pour Lausanne Région (2019)

© Lausanne Région, avril 2025